

## COMPTE RENDU de SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 27 mai 2020

Par suite d'une convocation en date du 19 Mai 2020, les membres composant le conseil municipal de la commune de Saint-Dézéry se sont réunis dans la salle du conseil municipal à 18h 30, sous la présidence de Monsieur Frédéric **PLATON**, maire sortant de la commune.

La convocation a été affichée le 19 mai 2020

**Présents** : Sabine **CLEIZERGUES**, Bernard **DAILCROIX**, Jacques **DUCLOS**, Jany **DURAND**, Christian **EMERY**, Jean-Pierre **GRASSET**, Evelyne **JANIN**, Cyrielle **JANNIN**, Katy **MAESTRALI**, Willy **TROUIN**, Manuela **VARGAS**.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales. La séance est ouverte à 18h30.

**Frédéric PLATON**, Maire sortant, prononce un discours de bienvenue pour le premier Conseil Municipal des élus issus du scrutin du 15 mars 2020, ainsi que son émotion de quitter sa fonction d'élus après 37 années passées au service de la commune.

Il procède ensuite à l'appel des Conseillers Municipaux. Il les déclare installés dans leurs fonctions.

Il passe ensuite la parole à la doyenne des Conseillers Municipaux, **Jany DURAND**, qui doit présider à l'élection du nouveau Maire.

**Jany DURAND** nomme **Manuela VARGAS**, la plus jeune Conseillère Municipale, secrétaire de séance.

Il demande que deux Conseillers Municipaux soient désignés comme assesseurs. Jacques **DUCLOS** et Katy **MAESTRALI** sont volontaires. Le bureau est constitué pour l'élection du maire et des adjoints.

### Election du Maire

▶ **Jany DURAND** rappelle les articles de loi relatifs à l'élection du Maire.

▶ Elle demande ensuite s'il y a des candidats à la fonction de Maire.

**Bernard DAICROIX** indique qu'il est candidat.

▶ Chaque Conseiller Municipal est appelé à voter à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Votants : 11

Blancs ou nuls : 0

Exprimés : 11

Bernard DAILCROIX : 11 voix

▶ **Bernard DAICROIX** est déclaré Maire à l'unanimité des voix.

Il adresse ses remerciements à ses colistiers.

▶ Il reprend ensuite la présidence de la séance du Conseil Municipal.

## Choix du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire propose la présence de deux adjoints au sein du Conseil Municipal.

Il propose par ailleurs que cette décision se prenne par vote à main levée.

Accord des Conseillers Municipaux pour voter à main levée.

A l'issue du vote à main levée, 11 pour, 0 contre et 0 abstentions.

La décision d'élire deux adjoints est donc adoptée à l'unanimité.

## Election du premier adjoint

- ▶ Monsieur le Maire propose **Evelyne JANIN** comme 1<sup>ère</sup> adjointe. Elle s'occupera de la communication et des affaires scolaires et d'autres domaines à déterminer.

- ▶ Chaque Conseiller Municipal est appelé à voter à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Votants : 11

Blancs ou nuls : 0

Exprimés : 11

Evelyne JANIN : 11 voix

- ▶ **Evelyne JANIN** est déclarée première adjointe à l'unanimité des voix.

Elle adresse ses remerciements à ses colistiers.

## Election du deuxième adjoint

- ▶ Monsieur le Maire propose **Jean-Pierre GRASSET** comme 2<sup>ème</sup> adjoint. Il s'occupera des bâtiments, des travaux et de la voirie et d'autres domaines à déterminer.

- ▶ Chaque Conseiller Municipal est appelé à voter à bulletin secret.

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Votants : 11

Blancs ou nuls : 0

Exprimés : 11

Jean-Pierre GRASSET : 11 voix

- ▶ **Jean-Pierre GRASSET** est déclaré deuxième adjoint à l'unanimité des voix.

Il adresse ses remerciements à ses colistiers.

Compte tenu de la crise sanitaire du COVID 19 et pour respecter la distanciation physique, le Maire et les adjoints se parent eux-mêmes de leur écharpe tricolore.

## Lecture de la charte de l' élu local

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu local qui rappelle les devoirs de chaque élu municipal.

## Questions diverses

- ▶ Il n'y a pas de questions diverses.

- ▶ Monsieur le Maire indique qu'une nouvelle réunion du Conseil Municipal est prévue dans les prochains jours pour installer les commissions municipales et désigner les représentants aux différents syndicats intercommunaux.

La séance est levée à 19h.

Le Secrétaire

Le Maire